

L'acTU



ASNIERES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

L'acTU n°107 - Le Trait d'Union du mois de décembre 2020

La chronique de ...

À quelques jours de Noël et dans le contexte actuel si particulier, prendre le parti de rester positif, motivé et résilient est une résolution ambitieuse pour se projeter vers 2021.

C'est le pari que je fais en tant qu'élue novice. Habitante d'Asnières depuis 2007, j'ai décidé de tenter l'aventure municipale en partant de zéro. Enseignante depuis 16 ans, cavalière, amatrice de chant lyrique et avant tout maman, mon programme était pourtant déjà fort chargé.

Ma porte d'entrée dans l'équipe municipale : la jeunesse. Plus que jamais, il est primordial d'accompagner les jeunes dans l'engagement citoyen et le vivre ensemble. C'est cet engagement fort que les élus en charge de la jeunesse ont choisi avec dynamisme et conviction dans le cadre de ce nouveau mandat.



Pour l'année à venir, nous portons un projet ambitieux : remettre en route le Conseil Municipal Jeunes et leur permettre ainsi de s'engager dans la vie de leur village, de comprendre comment il fonctionne, de bâtir et conduire des projets concrets et porteurs de sens au service des Asniérois.

Comme indiqué plus loin dans ce numéro de L'acTU, nous attendons les candidatures de nos Jeunes d'ici la fin janvier 2021. Nous les espérons nombreuses, pleines d'énergie et de promesses pour mettre en route ce projet citoyen résolument tourné vers l'avenir.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Emmanuelle Ponchant, conseillère municipale



Ensemble, soutenons nos commerces de proximité !

Pendant cette période difficile, vos commerces et services de proximité comptent sur vous !

Nous avons recensé ceux qui proposent des services de livraison ou de vente à emporter. Cette liste est non exhaustive. Vous êtes commerçants ou artisans et souhaitez figurer sur cette liste, merci d'envoyer vos informations à : communication@ville-asnieres-sur-oise.fr



Le billet de la Rédaction

Vous remarquerez au travers des 4 pages de ce numéro de L'acTU la présence accrue de QR Code vous renvoyant à plus de contenu. Nous vous recommandons également de télécharger notre application mobile gratuite « Asnières-sur-Oise » disponible sur l'AppStore et Google Play, afin d'être prévenu des événements à venir et d'avoir votre commune à portée de main dans votre smartphone. Belles fêtes de fin d'année !

Les vœux du maire en version numérique

Situation exceptionnelle, vœux exceptionnels : retrouvez les vœux du maire au format numérique, à partir du 8 janvier 2021, sur le site internet www.ville-asnieres-sur-oise.fr et la page Facebook de la commune @villeasnieressuroise.

Opération Plantons le décor



Pour la deuxième année, le Parc Naturel Régional Oise - Pays de France participe à l'opération campagne « Plantons le décor » initiée par les Espaces Naturels Régionaux. L'objectif du dispositif est de favoriser les plantations de haies champêtres, de permettre la conservation des variétés anciennes d'arbres fruitiers et de légumes.

Un partenariat avec un ou plusieurs pépiniéristes régionaux sélectionnés pour leur savoir-faire par les Espaces Naturels Régionaux, permet la fourniture des végétaux :

- arbres et arbustes pour les haies champêtres,
- arbres fruitiers de variétés anciennes, locales,
- graines et bulbes de légumes régionaux.



Le dispositif s'adresse à un public large : habitants de parc naturel régional, écoles, associations, communes, entreprises, etc. Grâce au système de commande groupée, les végétaux sont proposés à des tarifs préférentiels. Les commandes des végétaux s'effectuent uniquement en ligne sur le site internet www.plantonsledecor.fr

Pour le territoire Parc Naturel Régional Oise Pays de France :

- les commandes doivent être passées avant le 6 janvier 2021 ;
- la livraison des commandes aura lieu le 30 janvier 2021, de 10h à 12h à la maison du Parc à Orry-la-Ville, en présence des producteurs-fournisseurs, qui pourront ainsi apporter des conseils de plantation et d'entretien aux acheteurs.



Un nouveau Conseil Municipal Jeunes pour 2021 : Asnières recrute !

Envie de t'engager dans un projet citoyen ? De participer à la vie de ton village ? De comprendre comment il fonctionne ? De travailler en équipe ?
Tu as entre 9 et 16 ans ?

Nous attendons ta candidature par mail avant le 31 janvier 2021 à communication@ville-asnieres-sur-oise.fr.

Présente-toi en quelques mots et explique ce qui te motive pour entrer au conseil.

Toutes les candidatures sont les bienvenues.

Pour te renseigner sur le Conseil Municipal et le Conseil Municipal Jeunes : scanne le QR Code

À très bientôt !



Pour les plus jeunes



Pour les ados

Soutenons nos pompiers de la caserne de Viarmes



À période exceptionnelle, moyen exceptionnel.

Cette année, les pompiers vous proposent leurs calendriers auprès des commerçants. Une urne sera à votre disposition pour collecter vos dons chez chacun d'entre eux.

Vous pouvez également faire vos dons via le site www.helloassodons.fr, ou en scannant avec votre téléphone portable le QR code qui se trouve sur le calendrier. Vous pouvez également venir déposer vos dons dans la boîte aux lettres de la caserne de Viarmes.

Merci d'avance de faire de cette action solidaire une action d'envergure.

Démolition de la cheminée Nid'Or



Considérant le péril et afin d'éviter de nouvelles chutes de briques de la cheminée située dans les anciens locaux de Nid'Or, le long de la Route de Royaumont, monsieur le maire, en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France a autorisé la démolition du tiers restant. Pour rappel, il y a de nombreuses années, deux tiers de sa hauteur avaient déjà été retirés.

Des masques pour nos enfants



Dans le cadre de la prévention de la Covid 19, la Région Ile de France nous a fourni des masques à destination des élèves des deux écoles élémentaires de la commune. Chaque élève a donc reçu deux masques lavables pour son usage personnel.

Bac à viscères : ne pas ouvrir



Ce bac est un point de collecte des déchets non consommables de chasse, en vue de leur enlèvement et traitement par une société d'équarrissage. Merci de ne pas dégrader ce matériel qui répond à la réglementation en vigueur et vise à protéger la santé de tous, animaux et humains. Ainsi, ces déchets bénéficient d'une traçabilité. La fréquence de ramassage estimée est d'environ deux fois par mois entre octobre et février. Merci pour votre bienveillance.

Incendie à Asnières



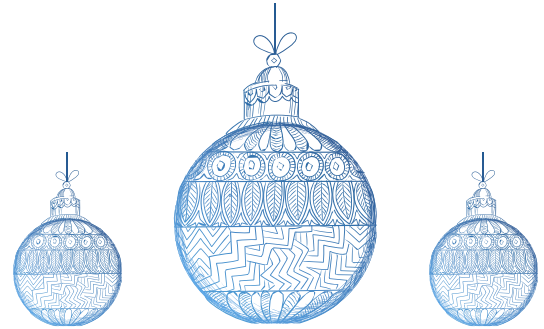
L'Atelier du bois a été une nouvelle fois ravagé par un incendie dans la nuit du 6 au 7 décembre vers 1h du matin. Le feu s'est propagé vers la société AVI, fabricant de portes et fenêtres, l'une des plus belles entreprises d'Asnières-sur-Oise, ainsi que l'entreprise de restauration de véhicules. Le feu a provoqué une coupure d'électricité pour une trentaine d'habitations. Les équipes d'EDF se sont mobilisées pour rétablir au plus vite l'électricité dans les foyers concernés. Nous adressons aux entreprises impactées nos vœux de compassion et de courage.

Cellule de soutien aux chefs d'entreprise



Pour aider les chefs d'entreprise à faire face à la situation économique exceptionnelle provoquée par la crise sanitaire, le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, annonce la prolongation de

six mois supplémentaires du numéro vert 0805655050 mis en place en avril dernier pour apporter une première écoute et un soutien psychologique aux chefs d'entreprise en détresse. Ce numéro est accessible 7 jours sur 7 de 8 heures à 20 heures.



Zoom sur le fond de résilience

La Région Île-de-France, la Banque des Territoires et les collectivités territoriales franciliennes ont mis en place une avance remboursable exceptionnelle en cette période de crise sanitaire.

**Fonds résilience
Île-de-France
et collectivités.
Nous sommes là.**

Elles souhaitent ainsi soutenir la relance de l'activité des TPE/PME en apportant une solution de financement des coûts liés aux adaptations indispensables à la reprise et au maintien de l'activité.

TPE, micro-entreprises, associations..., vous n'avez pas ou plus accès au financement bancaire ? Pour vous aider à redémarrer votre activité, bénéficiez du Fonds Résilience :

- Une avance remboursable de 3 000 € à 100 000 €,
- à taux zéro,
- sur une durée maximale de 6 ans,
- avec un différé de remboursement d'une durée maximale de 2 ans.

Qui y a droit ? Toutes les entreprises et structures de l'économie sociale et solidaire franciliennes de 0 à 20 salariés :

- ayant reçu un refus de prêt total ou partiel ;
- quel que soit leur statut juridique (entreprises individuelles, associations, travailleurs indépendants et professions libérales...)
- quel que soit leur secteur d'activité.

Asnières & Vous

Le CCAS accompagne les séniors pendant les fêtes



Cette année, la distribution des colis de Noël s'adapte aux contraintes de la crise sanitaire. Les membres du CCAS ont distribué les colis directement au domicile des Asniérois âgés de plus de 68 ans. Ce portage est une belle façon d'entretenir les liens et d'échanger avec nos anciens en cette période d'isolement et de fêtes, dans le respect des gestes barrières. Nous remercions les membres du CCAS pour leur participation à cette action.

La municipalité soutient les commerçants



L'ensemble des commerces dont la commune est propriétaire des murs a bénéficié de la gratuité d'un mois de loyer. Face aux contraintes de la crise sanitaire et par solidarité, le loyer correspondant au mois de décembre 2020 ne fera donc pas l'objet d'un titre de recette.



Installation d'un banc dans le cimetière de Baillon.



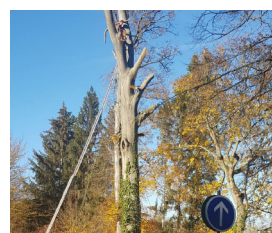
Changement des fenêtres de l'école Blanche de Castille.



Réfection des volets et de la porte de la mairie.



Modification de l'accueil de la mairie.



Par sécurité, un arbre a été abattu allée Liliane et Elie de Rothschild

Expressions directes

Bien Faire pour Bien Vivre Groupe majoritaire du conseil municipal

Depuis maintenant 45 jours, comme le pays tout entier, notre commune fait l'objet de mesures sanitaires exceptionnelles telles que le confinement de la population, ainsi que différentes restrictions de déplacements et de contacts en réponse à la pandémie de la Covid-19. En cette période perturbée, l'accompagnement des seniors est la priorité des actions que nous menons. Nous renforçons les services apportés aux seniors vulnérables avec des contacts téléphoniques réguliers et le transport pour effectuer des achats de produits de première nécessité. Les membres du CCAS ont livré directement au domicile de nos séniors le traditionnel colis de Noël en respectant les mesures les plus strictes. Malheureusement, le repas de Noël de nos anciens a été annulé. C'est dans cette période de fêtes et de bienveillance que toute l'équipe BienFairePourBienVivre vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Un Village Uni Groupe minoritaire du conseil municipal

Meilleurs vœux 2021 !

En 2020, la loi affermit la démocratie locale : un règlement intérieur définit l'organisation du conseil municipal et les droits de l'opposition. Voté en conseil municipal, il satisfait plusieurs demandes des conseillers UVU : Fixer à 1/5 des conseillers le seuil pour obtenir une suspension de séance ; Ouvrir aux conseillers, dès le jour de leur convocation au Conseil, la possibilité de consulter les dossiers préparatoires en Mairie, et de déposer, en début de séance, un amendement ou une motion relative à l'actualité. Un bon augure pour établir un dialogue entre tous les conseillers et travailler pour et avec les Asniérois. Les prochains projets exigeront des études difficiles à déchiffrer et nous préférons le dialogue, face à face, à la communication. Les conseillers UVU sont disponibles pour identifier chaque enjeu, chaque impact avec vous, aussi sur internet.

Bonnes Fêtes ! Nous vous souhaitons de retrouver en 2021 la joie de vivre et le pouvoir sur soi-même dont cette pandémie nous prive encore ! Y contribuer dans la mesure de nos moyens compte parmi nos souhaits les plus chers.